



Commune en santé



Commune en santé

Descriptif du projet

La Ville s'illustre par la richesse et la variété de ses prestations. Pour sa seconde labellisation en 2018, elle a mis en œuvre

Objectif

Le label «Commune en santé» est décerné par Promotion Santé Valais. Mis sur pied en 2010, il veut encourager les collectivités valaisannes à favoriser un

78 mesures de promotion de la santé (soit dix de plus qu'en 2013) dans les six domaines suivants:

- Politique communale
- Sociétés, animations de jeunesse, fêtes et soirées
- Famille
- Ecole
- Economie et commerce
- Espaces publics et infrastructures

Sierre innove notamment dans le domaine de la santé des aînés: visites préventives à domicile, cours de prévention cardiaque, appartements protégés, courses à domicile par temps de neige. Le label sierrois honore aussi une offre de loisirs étoffée dans tous les domaines et pour tous les âges, ainsi que les efforts entrepris en matière de famille et de solidarité.

bon équilibre physique et psychique de leurs citoyens.

Documents



Charte communale



Mesures sierroises validées

➤ [Le site du label "Commune en santé"](#)

➤ [Le site du label "Commune en santé"](#)